

Subject: Public Safety Service 2024 Annual Report

File Number: ACS2025-EPS-PSS-0001

**Report to Emergency Preparedness and Protective Services Committee on 17
April 2025**

and Council 30 April 2025

Submitted on April 8, 2025 by Beth Gooding, Director Public Safety Service

**Contact Person: Scarlett Ling, Specialist, Strategic Programs and Projects,
Emergency and Protective Services**

scarlett.ling@ottawa.ca

Ward: Citywide

Objet : Rapport annuel 2024 du Service de sécurité publique

Numéro de dossier : ACS2025-EPS-PSS-0001

**Rapport présenté au Comité des services de protection et de préparation aux
situations d'urgence**

Rapport soumis le 17 avril 2025

et au Conseil le 30 avril 2025

Soumis le 8 avril 2025 par Beth Gooding , Directrice, Service de sécurité publique

**Personne ressource : Scarlett Ling, spécialiste, Programmes et projets
stratégiques, Services de soutien technique et aux activités**

Scarlett.Ling@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil de prendre acte du rapport annuel 2024 du Service de sécurité publique.

RÉSUMÉ

Le Service de sécurité publique assure la sécurité du personnel de la Ville, des résidents et des visiteurs. Font partie de son mandat :

- la gestion des mesures d'urgence;
- la sécurité municipale;
- les systèmes de sécurité publique (Système de radiocommunication municipal et 9-1-1);
- les systèmes de coordination (des systèmes de sécurité municipale).

Le présent rapport survole ses réalisations en 2024, y compris les mesures de rendement. Il convient de noter que le Service de sécurité publique supervise la fonction de prise d'appels d'urgence au 9-1-1. Le point à ce sujet est fait dans un rapport distinct.

Les programmes du Service continuent de s'inscrire dans la priorité pour le mandat du Conseil 2023-2026 « une ville verte et résiliente », dans l'objectif stratégique d'accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques en renforçant la capacité communautaire de préparation et de réponse aux situations d'urgence climatique.

CONTEXTE

Le Service de sécurité publique présente chaque année un rapport au Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence, comme l'exige son mandat. Ce rapport traite de ses activités et de ses principales réalisations.

Le Service de sécurité publique assure la protection du personnel et des biens municipaux, et s'occupe des activités de préparation, d'intervention et de rétablissement associées aux événements prévisibles et aux imprévus d'envergure. Son mandat compte quatre fonctions : la gestion des mesures d'urgence, la sécurité municipale, les systèmes de sécurité publique (Système de radiocommunication municipal et 9-1-1) et les systèmes de coordination (des systèmes de sécurité municipale). Pour en savoir plus sur le service 9-1-1, voir le rapport annuel 2023 sur le 9-1-1 (ACS2024-EPS-PSS-0001).

ANALYSE

Bureau de gestion des mesures d'urgence

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence assure la sécurité des résidents et des visiteurs avec l'aide de partenaires internes et externes, et s'occupe des activités de préparation, d'intervention et de rétablissement associées aux événements prévisibles et aux imprévus d'envergure.

Définition des niveaux d'intensification des interventions en cas de situations d'urgence

Surveillance : Consiste à informer les services, les directions générales et les partenaires de l'évolution d'une situation donnée. Le Bureau de gestion des mesures d'urgence et ces entités essaient de déterminer les répercussions potentielles de la situation sur leurs activités normales.

Intervention accrue : Situation hors du commun nécessitant une coordination à l'échelle de la ville, peut-être même la mobilisation du Centre des opérations d'urgence. Cette situation, imminente ou en cours, peut constituer une menace à la sécurité publique, à la santé publique, à l'environnement, aux biens, aux infrastructures essentielles et à la stabilité économique.

Alerte : Situation requérant la participation de la haute direction et la mobilisation du Centre des opérations d'urgence pour la prise de décisions et le soutien stratégique.

État d'urgence : Situation d'alerte. Seul le chef du Conseil ou son représentant désigné peut déclarer l'état d'urgence au nom de la municipalité.

Nombre de situations en 2024

Le tableau 1 précise le nombre de situations par types en 2024. Il y a eu au total 12 événements en 2024.

Tableau 1 : Nombre de situations de 2019 à 2024

Niveau d'intensification	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Surveillance	33	47	81	46	22	9
Intervention accrue	7	6	1	6	6	3
Alerte	1	1	2	3	0	0
État d'urgence	1	1	1	1	0	0
Total	42	55	85	56	28	12

En 2024, le Bureau de gestion des mesures d'urgence a coordonné les interventions de la Ville dans les situations suivantes :

- Avril : éclipse solaire
- Juin : chaleur extrême
- Juillet : fête du Canada
- Août : pluies abondantes

En 2024, Ottawa a enregistré un nombre record de manifestations, pour lesquelles le Bureau a collaboré de près avec le Service de police d'Ottawa (SPO) et d'autres partenaires clés en formant un groupe de planification mixte officiel.

Évaluation, atténuation et prévention des dangers

Le Programme d'évaluation, d'atténuation et de prévention des dangers est un mécanisme officiel permettant au Bureau de gestion des mesures d'urgence de déterminer quels dangers sont les plus susceptibles de survenir à Ottawa, leurs conséquences potentielles et les lacunes à combler pour les atténuer.

En 2024, le Bureau a confirmé auprès de spécialistes que l'accent continuerait à être mis sur les principaux risques suivants :

- Tornade
- Tremblement de terre
- Menace active
- Incendie et explosion
- Incident routier
- Maladie infectieuse
- Incident aérien
- Incident ferroviaire
- Inondation
- Vents violents
- Cyberattaque

Programme de sensibilisation publique et de préparation aux situations d'urgence « Êtes-vous prêt? »

Le programme « Êtes-vous prêt? » de la Ville d'Ottawa explique aux résidents et aux entreprises comment se préparer aux situations d'urgence et aux catastrophes. Les résidents peuvent consulter le site ottawa.ca pour savoir comment se préparer aux 72 premières heures d'une situation d'urgence ou communiquer avec le [Bureau de gestion des mesures d'urgence](#) pour en savoir plus.

En 2024, le Bureau a donné 16 présentations communautaires et personnelles « Êtes-vous prêt? », et a continué de gérer le Manuel de gestion des mesures d'urgence destiné aux membres du Conseil ainsi que la [Trousse d'outils de gestion des situations d'urgence pour la communauté](#) conçue pour les associations communautaires, les groupes religieux et d'autres organisations.

Formations et exercices

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence continue de prioriser la formation pour que le personnel soit prêt à gérer les situations d'urgence et à intervenir.

L'année 2024 en était une de transition de la formation pour le Bureau. En effet, le Programme de gestion des situations d'urgence de la Ville est passé du Système de gestion des incidents, l'ancienne plateforme provinciale, au Système de commandement des interventions, une plateforme nationale. L'objectif était d'améliorer l'interopérabilité des différents partenaires de la Ville lors des interventions d'urgence.

En 2024, ce sont 672 personnes qui ont suivi une formation sur leurs rôles et responsabilités en cas d'urgence. De ce nombre, 666 étaient des membres du personnel, et 6 des partenaires externes.

Les tableaux 2 et 3 ventilent les formations offertes et le nombre de participants.

Tableau 2 : Formations de 2019 à 2024

Nom de la formation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Introduction à la gestion des situations d'urgence à Ottawa	5	6	10	12	7	7
Formation des agents de service	5	5	2	5	n.d.	2
Groupe municipal de maîtrise des situations d'urgence	5	12	5	12	9	8
GSU 200 : Principes de base de la gestion des mesures d'urgence	2	0	1	0	1	0
SGI 100 : Introduction au Système de gestion des incidents	En ligne	En ligne	12	12	12	En ligne
SGI 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents	5	5	11	16	5	0
SGI 300 : Système de gestion des incidents (niveau intermédiaire)	2	1	0	1	1	0
SCI 100 : Introduction au Système de commandement des interventions	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	En ligne
SCI 200 : Système de commandement d'intervention de base	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13

Nom de la formation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SCI 300 : Système de commandement d'intervention intermédiaire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0
Secrétariat en gestion des mesures d'urgence	7	5	1	2	1	0
Total	31	34	42	60	36	31

Tableau 3 : Nombre de participants aux formations de 2019 à 2024

Nom de la formation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Introduction à la gestion des situations d'urgence à Ottawa	113	111	190	288	124	169
Formation des agents de service	56	47	5	5	n.d.	2
Groupe municipal de maîtrise des situations d'urgence	21	20	7	19	13	12
GSU 200 : Principes de base de la gestion des mesures d'urgence	52	0	12	0	17	0
SGI 100 : Introduction au Système de gestion des incidents	109	50	59	85	59	68
SGI 200 : Cours de base sur le Système de gestion des incidents	97	98	132	308	110	0
SGI 300 : Système de gestion des incidents (niveau intermédiaire)	43	25	0	13	24	0

Nom de la formation	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SCI 100 : Introduction au Système de commandement des interventions	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	126
SCI 200 : Système de commandement d'intervention de base	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	257
SCI 300 : Système de commandement d'intervention intermédiaire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13
Secrétariat en gestion des mesures d'urgence	38	32	23	40	41	25
Total	529	383	428	758	388	672

Parmi les organismes externes ayant participé à ces formations figurent le Comité de la planification des mesures d'urgence des hôpitaux d'Ottawa (l'Hôpital Bruyère et L'Hôpital d'Ottawa), Hydro Ottawa, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Ville de Kingston.

Exercice d'entraînement annuel

Conformément à la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* de l'Ontario, la Ville doit tenir chaque année un exercice d'entraînement pour le Groupe municipal de maîtrise des situations d'urgence. En 2024, cet exercice de simulation a eu lieu le 6 juin.

Programme de sécurité municipale

L'équipe de la Sécurité municipale est résolue à offrir un environnement sûr et sécuritaire à quiconque se trouve dans les installations municipales par la prestation de services de sécurité, notamment :

- Centre des opérations de sécurité (24 heures sur 24, 7 jours sur 7);
- présence d'agents de sécurité dans les installations administratives de la Ville;
- conception et installation de systèmes de sécurité physique (contrôle des accès, alarmes anti-intrusion, TVCF);
- gestion des incidents et enquête;
- production des cartes d'identité avec photo;
- formation du personnel sur la sécurité (dont le Programme de mesures de protection);
- planification de la sécurité lors des événements spéciaux organisés dans les installations de la Ville;
- réalisation de vérifications de sécurité dans les installations de la Ville.

En 2024, l'équipe a répondu à plus de 27 000 demandes de service, dont environ 15 300 pour des cartes d'identité avec photo. Le personnel du Centre des cartes d'identité avec photo a produit plus de 6 000 cartes d'identité ou d'accès et modifié des milliers d'accès.

En 2024, 211 projets de sécurité ont été réalisés. Leur complexité allait de l'installation de caméras de sécurité et de lecteurs de cartes individuels à la mise en place de systèmes de sécurité pleinement intégrés pendant la construction ou la rénovation d'installations ou encore suivant un incident.

Au total, 3 699 alertes ont été reçues en 2024, une hausse par rapport à 2023 qui peut s'expliquer par l'arrivée en ligne de nouveaux systèmes, la modification des pratiques

de surveillance et de mise à l'essai, ou des appareils défectueux ayant pu envoyer de fausses alertes au Centre des opérations de sécurité. Des patrouilles de sécurité et des équipes d'intervention ont été déployées à 635 reprises en 2024, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2023.

Le nombre total d'incidents de sécurité signalés en 2024 s'élève à 2 286, confirmant la hausse des incidents d'une année à l'autre. Cette hausse peut s'expliquer en partie par une campagne visant à encourager le personnel à signaler tous les incidents de sécurité, mais reflète aussi un contexte opérationnel changeant, notamment l'augmentation des manifestations, de la consommation de drogues et d'alcool sur des terrains municipaux et des comportements agressifs à l'égard du personnel de première ligne.

En 2024, les cinq types d'incidents les plus fréquents étaient la perturbation de la paix, la consommation de drogues et d'alcool sur un terrain municipal, le vol, les incidents personnels et les activités suspectes. Les incidents individuels comprennent les crimes contre la personne, comme les agressions, les menaces de violence et le harcèlement. Le personnel du Programme de sécurité municipale collabore étroitement avec les services de première ligne de la Ville pour régler ces problèmes et instaurer des mesures correctives.

Le tableau 4 ventile les incidents de sécurité signalés par types à la Sécurité municipale de 2019 à 2024.

Tableau 4 : Incidents de sécurité signalés de 2019 à 2024

Type d'incident	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Introduction par effraction	20	22	16	12	19	18
Perturbation de la paix	444	178	227	290	467	595
Manifestation	27	13	10	26	41	110

Type d'incident	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Consommation de drogues et d'alcool sur un terrain municipal	185	74	74	164	240	290
Fraude et abus	4	4	1	0	0	0
Autre incident non lié à la sécurité	482	212	62	55	79	114
Incident personnel	194	102	111	151	235	241
Activité suspecte	179	87	76	140	220	240
Vol	277	72	68	151	220	287
Intrusion	60	63	55	109	161	222
Vandalisme	145	83	93	173	205	169
Nombre total d'incidents	2 017	910	793	1 271	1 887	2 286

Éducation, planification et prévention

Comme l'indique le tableau 5, les conseillers en sécurité ont donné 20 séances de formation au personnel municipal et effectué 33 vérifications de sécurité dans les installations de la Ville. L'équipe de la Sécurité municipale a fourni des services de planification et de soutien lors de 114 événements.

Tableau 5 : Nombre de séances de formation, d'activités de planification et de services de vérification dans les installations de 2019 à 2024

Activité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Séances de formation	15	4	2	14	31	20
Services de planification et de soutien lors d'événements	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	125	114
Vérifications de sécurité dans les installations de la Ville	8	18	7	13	26	33

Élaboration de programmes et vérifications

En 2024, l'équipe de la Sécurité municipale a mis en œuvre les dernières recommandations de la vérification de la sécurité municipale effectuée en 2019 par le Bureau de la vérificatrice générale. Elle a notamment mis en place la première Structure-cadre de la sécurité municipale, qui définit les rôles et responsabilités de la Direction de la sécurité municipale et des autres membres de la municipalité, et établit un processus officiel de gouvernance et de planification fondée sur les risques à l'échelle de la Ville.

L'équipe continue d'améliorer la prestation des services à la clientèle. En 2024, la Ville a tenu sa première Semaine de sensibilisation à la sécurité pour conscientiser les gens à la sécurité physique dans les établissements de la Ville, sous le thème général « Ensemble, bâtissons une solide culture de la sécurité ».

L'équipe poursuit sa collaboration avec les gestionnaires de secteur d'Exploitation des installations pour réduire les fausses alertes débouchant sur le déploiement d'une patrouille mobile au moyen de rapports hebdomadaires automatisés des répartitions. Le tableau 6 indique le nombre de fausses alertes reçues du 1^{er} janvier au 31 octobre, de 2019 à 2024.

Tableau 6 : Nombre total de fausses alertes de 2019 à 2024

Année	Nombre total de fausses alertes
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2019	744
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2020	209
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2021	232
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2022	248
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2023	288
Du 1 ^{er} janvier au 31 octobre 2024	228

Systeme de radiocommunication municipal

Le Service de sécurité publique gère et utilise le système municipal de transmission radio. Il doit notamment gérer le contrat entre Bell Mobilité Radio et la Ville d'Ottawa ainsi que les quelque 7 000 radios utilisées par le Service de police d'Ottawa, les directions générales de la Ville et les partenaires externes (Agence des services frontaliers du Canada, Administration de l'aéroport international d'Ottawa et Administration canadienne de la sûreté du transport aérien).

L'équipe responsable des systèmes de sécurité publique continue de fournir aux premiers intervenants et aux autres utilisateurs de première ligne un service de transmission radio fiable pour la sécurité publique. En 2024, l'équipe s'est associée à Bell Mobilité Radio pour entamer une importante mise à niveau de l'infrastructure réseau, ce qui sera l'une des grandes priorités de la prochaine année.

Conclusion

Le Service de sécurité publique continue d'assurer la sécurité des résidents et des visiteurs. Ses principaux livrables ont été atteints en 2024. Il continuera de travailler avec d'autres services et directions générales de la Ville, de même qu'avec des partenaires externes, pour honorer ses engagements.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Comme ce rapport concerne l'ensemble de la ville, il ne compte aucun commentaire des conseillers de quartier.

CONSULTATIONS

Puisqu'il s'agit d'un résumé des activités entreprises par le Service de sécurité publique dans la dernière année, aucune consultation n'a eu lieu pour la rédaction du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Le Service de sécurité publique exerce ses activités conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et au Règlement de l'Ontario 191/11 (Normes d'accessibilité intégrées). Le Bureau de gestion des mesures d'urgence travaille avec le Bureau de l'accessibilité pour mieux comprendre l'expérience des personnes en situation de handicap lors de situations d'urgence. Ce travail se poursuivra en 2025.

RÉPERCUSSIONS SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Selon l'article 5 du [Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs](#) (n° 2024-265), « [e]n cas d'urgence ou de circonstances particulières exigeant une intervention dans le cadre du mandat normal d'une direction générale, le directeur général ou le directeur peut prendre les mesures jugées nécessaires pour rectifier la situation, même si ces mesures excèdent le pouvoir délégué ». En outre, à l'annexe F du même règlement, on précise que le directeur général des Services de protection et d'urgence et le directeur du Service de sécurité publique ont le pouvoir administratif pour :

- approuver, modifier, prolonger et signer des ententes pour la planification et la prestation des services d'urgence, les services de sécurité municipale et l'utilisation des radios;
- approuver et appliquer les politiques, pratiques et procédures opérationnelles associées à la sécurité municipale;
- émettre des avis au public lors d'une situation d'urgence.

Le Service de sécurité publique présente chaque année un rapport au Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence, à l'instar des autres secteurs d'activité des Services de protection et d'urgence. Le dernier rapport a été remis le 21 mars au moyen du document sur l'utilisation des pouvoirs délégués en 2023 par les Services de protection et d'urgence (rapport [ACS2024-EPS-GEN-0001](#)).

Aucune nouvelle exigence de délégation de pouvoir n'est associée au présent rapport d'information.

RÉPERCUSSIONS CLIMATIQUES

Le Service de sécurité publique est un partenaire essentiel de la Stratégie de résilience climatique de la Ville. Selon les études prévisionnelles menées par le Groupe des changements climatiques, Ottawa devrait se réchauffer et s'humidifier davantage dans les prochaines décennies. Ce réchauffement attribuable aux changements climatiques

engendrera des conditions propices au développement de phénomènes météorologiques extrêmes, comme des tempêtes, des tornades et des feux incontrôlés. L'évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques indique que les pressions supplémentaires issues de l'augmentation attendue de la fréquence, de la durée ou de l'intensité de ces phénomènes constituent l'un des principaux risques climatiques.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LE GENRE ET L'ÉQUITÉ

Le Service de sécurité publique respecte le Plan municipal sur la diversité et l'inclusion. Sachant que les populations prioritaires subissent de manière disproportionnée les effets des situations d'urgence, le Service applique les mesures officielles de la Stratégie de lutte contre le racisme de la Ville, l'optique de la condition féminine et de l'équité des genres, et les principes d'équité, de diversité et d'inclusion à la préparation aux situations d'urgence, aux interventions d'urgence et au rétablissement.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Le Service de sécurité publique analyse et gère les risques de toutes les directions d'un secteur d'activité. Ces risques et leurs stratégies d'atténuation se trouvent dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée à la recommandation du présent rapport. Le Service de sécurité publique tient toutefois toujours compte des besoins variés des différentes zones de la ville dans la préparation des plans d'urgence.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les programmes du Service de sécurité publique continuent de s'inscrire dans la priorité pour le mandat du Conseil 2023-2026 « une ville verte et résiliente », dans l'objectif stratégique d'accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques en renforçant la capacité communautaire de préparation et réponse aux situations d'urgence climatique.

SUITE À DONNER

Le Service de sécurité publique suivra les instructions découlant du présent rapport d'information.